

# Les PME aussi ont leur raison d'être

Avec la loi Pacte, les entreprises peuvent inscrire des objectifs de RSE dans leurs statuts.

GUILLAUME MOLLARET @Newsdusud

Sa raison d'être est devenue sa mission. Depuis quelques semaines, la société Terra Hominis, à Béziers (Hérault), a modifié ses statuts pour devenir une « entreprise à mission », la mention désormais accolée à sa forme juridique de SAS. Entérinée par la loi Pacte, dont les décrets d'application ont été publiés en janvier (lire encadré ci-dessous), cette disposition permet aux entreprises d'ajouter une raison d'être à leur raison sociale, tout en affichant un autre but que le seul jusqu'ici exigé de toute société commerciale : dégager des bénéfices financiers. Dans le cas de Terra Hominis, sa mission est de « préserver ce qui fait la force des vignobles français, la diversité des vigneronnes, en créant du lien entre les amateurs de vin et les vignerons et ainsi dynamiser les territoires ruraux ».

Par le biais du financement participatif, Terra Hominis fédère des investisseurs individuels au sein de groupements fonciers. Ceux-ci se portent acquéreurs de vignes mises en ferme, moyennant une rétribution, versée par le vigneron et fixée à 4,5 % de l'investissement en équivalent bouteilles de vin. La mission de Terra Hominis peut résonner comme un vœu pieux. Elle a cependant pris tout son sens lors de la pandémie de Covid-19. Entre mars et mai, des viticulteurs que Terra Hominis a aidés à s'installer et à s'agrandir ont rencontré, comme bien des entreprises, des difficultés de trésorerie. « Nous en avons appelé aux associés des groupements fonciers pour qu'ils achètent le vin de ces propriétés », explique Ludovic Aventin, cofondateur de Terra Hominis.

La chaîne de solidarité, y compris auprès des investisseurs n'ayant pas investi pour l'achat de parcelles exploitées par Clos Rouge (AOP Terrasses du Larzac) et Lacroix Vanel (AOC Languedoc-Pézenas), s'est avérée payante. « Grâce au travail de Terra Hominis auprès des associés, alors que beaucoup de vignerons sont dans une vraie galère, nous avons pu traverser cette épreuve sereinement », raconte Krystel Brot, deux étoiles au Guide Hachette des vins pour son Clos Rouge. En effet, toutes les commandes des associés sur mars et avril nous ont permis de payer nos factures et même bien au-delà puisque le chiffre d'affaires de ces deux mois de confinement est supérieur aux mois classiques. »

## Entreprise à mission, mode d'emploi

Le décret du 2 janvier 2020 précise les modalités que doivent remplir les sociétés souhaitant devenir entreprises à mission. La démarche passe par une inscription déclarative auprès du tribunal de commerce.

Sur le Kbis, une simple mention fait état de ce statut en complément de la forme juridique et du capital social de l'entreprise. « Comme préalable à cet enregistrement, l'entreprise doit se doter d'une raison d'être indiquant les objectifs sociaux

et environnementaux qu'elle souhaite poursuivre », précise Geneviève Féron-Creuzet, dirigeante de Prophyl, cabinet de conseil en RSE.

Pour seule obligation, l'entreprise à mission doit réunir régulièrement un comité justifiant de ses engagements en termes de responsabilité sociale et environnementale. Ces engagements sont matérialisés par l'édition d'un rapport vérifié, d'abord 24 mois après l'ajout de la mention au Kbis, puis tous les 18 mois par un organisme tiers indépendant agréé par le Comité français d'accréditation (Cofrac).

Ludovic Aventin, qui vient d'enregistrer sa société Terra Hominis comme entreprise à mission, estime que la validation de la qualité d'entreprise à mission devrait être « un préalable à la validation du bilan par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes ». A ce jour, aucune sanction n'est prévue à l'encontre des sociétés à mission qui ne respecteraient pas leur engagement à l'issue de la vérification par un organisme tiers. Seul le retrait du statut d'entreprise à mission pourrait leur être infligé.

G. M.



Ludovic Aventin, cofondateur de Terra Hominis. AUDREY BARDOU PHOTOGRAPHE

À ce jour, de nombreuses sociétés, parmi lesquelles de grands groupes tels que Danone, ont fait part de leur intention de devenir des entreprises à mis-

sion. Terra Hominis semble montrer qu'il est également possible pour une PME de s'inscrire dans cette démarche pour y faire prospérer une certaine philosophie d'entreprendre. « Inscrire la qualité d'entreprise à mission nous a coûté 56 euros au tribunal de commerce de Béziers », explique Ludovic Aventin. Tous les trois mois, nous allons réunir les salariés puis rédiger un bilan annuel de nos actions. Ce document est une obligation par la loi mais il ne faut pas le concevoir comme une usine à gaz. C'est un simple document Word qui atteste de notre engagement. »

## La beauté de la chose

« Inscrire une raison d'être et devenir une entreprise à mission n'a rien d'obligatoire et c'est toute la beauté de la chose, analyse pour sa part Geneviève Féron-Creuzet, cofondatrice et dirigeante de Prophyl, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de la politique RSE des entreprises. Il faut que cette volonté de devenir une entreprise à mission naisse d'une ambition profonde. On peut comprendre que dans le cadre d'une crise comme celle que nous traversons la création de ce statut ne soit pas une priorité. En revanche, pour les entreprises déjà convaincues, la situation actuelle peut même jouer le rôle d'accélérateur. »

Certaines sociétés, malgré un engagement social reconnu, ne sont ce-

pendant pas convaincues. Jean-Pierre Blanc, directeur général des cafés Malongo, leader du café équitable en France et promoteur du label Max Havelaar, ne saisit pas l'intérêt immédiat d'affilier sa société au qualificatif d'entreprise à mission. « Pour moi, cela ressemble à un label de plus », dit-il. Un organisme certificateur va passer par là... Cela va d'abord servir leur cause. Les PME portent déjà en elles la valeur d'enrichissement humain. Chez Malongo, nous rédigeons chaque année un rapport éthique. Cependant, nous le faisons parce que nous avons envie de le faire, pas par dogme. La mission d'une entreprise, c'est déjà d'avoir une raison de vivre qui passe par la rentabilité. Et, dans le cas d'une PME, si elle y parvient, c'est aussi par la richesse de ses collaborateurs. Je ne vois pas l'intérêt de le faire valider par un tampon de plus. »

A ce jour, le nombre d'entreprises à mission enregistrées comme telles dans les tribunaux de commerce n'est pas connu. Plusieurs dizaines de sociétés, coopératives notamment, ont toutefois annoncé publiquement vouloir franchir le pas. Chez Terra Hominis, Ludovic Aventin en est persuadé. « La démarche, dit-il, me semble simple à réaliser à partir du moment où on la vit sincèrement. Pour les collaborateurs et les partenaires, cet engagement donne du sens à la vie de l'entreprise. » ■

faire assez sur ce sujet », affirme Olivier de la Chevasserie. L'argument peut faire mouche auprès des dirigeants de petite entreprise qui peinent souvent à recruter. Mais gare à la tentation du greenwashing. « Les jeunes attirés par des promesses ne resteront pas longtemps si elles ne sont pas tenues », insiste le président de Réseau Entreprendre. La RSE est aussi vue, par ceux qui la pratiquent, une source de performance, d'innovation, d'agilité. « Elle oblige à rester proche des clients, des fournisseurs ; ce qui aide à anticiper les attentes de la société et des consommateurs et à s'adapter », rappelle Sylvain Lambert.

L'épidémie de Covid-19, qui a mis en difficulté tant d'entreprises, n'a pas terni le blason de la RSE. « Dans les entreprises bien avancées sur la RSE, les valeurs mises en avant ont vraiment un sens et cela soude les salariés, donne un esprit de corps qui les a aidés pendant ces mois difficiles », souligne Sylvain Lambert. Un atout pour leur longévité ? « Sur la durée, les entreprises qui résisteront le mieux aux crises sont celles qui sont axées sur le développement durable et la RSE, grâce notamment à cette cohésion des équipes », insiste Thibaut Béchetoille. La RSE pourrait même sortir grandie de la pandémie qui questionne les rapports entre l'homme et la nature. « En Californie, par exemple, où l'on prenait l'avion pour un oui, pour un non, remarque le président de Croissance Plus, il y a aujourd'hui une prise de conscience accélérée de l'impact des entreprises. » ■

En 2018, Libellud fête ses 10 ans au Festival international des jeux de Cannes avec ses salariés et ses partenaires. LIBELLUD



une association qui aide les étudiants de première année à l'université à ne pas décrocher, en leur apportant de bonnes méthodes de travail. Dans un autre registre, Libellud soutient une association d'hébergement de mineurs isolés.

Enfin, elle propose du mécénat de compétences. Les salariés peuvent consacrer un peu de leur temps de travail au service d'institutions qui défendent des projets en lien avec la jeunesse et l'éducation mais qui n'ont pas les compétences pour les mener à bien. De son côté, avec des graphistes, des designers et des développeurs, la PME n'en manque pas. Elle ne manque pas non plus de volontaires pour s'atteler à cette tâche altruiste. Et pour cause : « Lors de nos recrutements, nous cherchons à trouver des personnes qui partagent nos valeurs », précise Régis Bonnessée, en tentant prudemment d'éviter de parler de bienveillance. Il juge le mot un peu trop à la mode en ce moment.

« Nous travaillons beaucoup sur la responsabilité des collaborateurs, poursuit-il. Ils doivent être en mesure de s'épauler les uns les autres ou même de se reprendre entre eux dans leur travail et de se remettre en cause de façon positive, sans que cela soit une source de conflit. Nous voulons des débats et non des combats d'idées. » ■

## ET SI INVESTIR C'ÉTAIT ENTREPRENDRE POUR DEMAIN ? #FINANCE DURABLE

Être une banque responsable, c'est accompagner nos clients vers un avenir durable, intégrer les enjeux environnementaux dans nos actions et soutenir la société qui nous entoure. C'est agir aujourd'hui comme si c'était déjà demain.

Imaginons l'avenir